

I. PROCÉDÉ D'ÉVALUATION

Dans le cadre de notre mission pédagogique, nous mettons en œuvre des procédures d'évaluation rigoureuses et structurées afin d'assurer un suivi personnalisé des apprenants. Ces procédures visent à déterminer les besoins spécifiques de chaque élève, à identifier ses compétences initiales et à définir un parcours de formation adapté. L'objectif est de garantir un apprentissage efficace et sécuritaire, en cohérence avec les standards de la sécurité routière et les exigences réglementaires en vigueur.

I.1. Modalités Générales d'Évaluation

L'évaluation des compétences des apprenants est effectuée par un enseignant spécialisé en conduite et sécurité routière. Cette évaluation repose sur un support technique conforme aux exigences du Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC), fourni par un éditeur reconnu dans le domaine de la sécurité et de l'éducation routière.

L'évaluation se déroule en situation réelle de conduite, aussi bien en milieu protégé qu'en circulation, à bord d'un véhicule-école. Elle vise à estimer le volume prévisionnel d'heures de formation nécessaire à l'apprenant. Il s'agit d'une estimation indicative, susceptible d'être ajustée en fonction de l'implication de l'élève, de la régularité des séances et de sa progression.

Cette évaluation préliminaire, d'une durée approximative de 45 minutes, s'inscrit dans le cadre des recommandations du Guide pour la Formation des Automobilistes (GFA). Les résultats obtenus sont présentés à l'apprenant lors d'un entretien d'analyse avec l'enseignant, et un relevé des mesures est remis sous format papier, contre signature.

I.2. Structure de l'Évaluation

L'évaluation s'articule autour de huit axes principaux :

1. **Renseignements Généraux** : Recueil d'informations personnelles (identité, âge, résidence, niveau scolaire, profession, etc.) permettant d'identifier des éventuelles difficultés linguistiques, sensorielles ou motrices, sans impact sur le score de l'évaluation.
2. **Expérience de Conduite** : Analyse du parcours préalable de l'apprenant (permis détenus, types de véhicules conduits, contexte de pratique).



3. **Connaissances Théoriques du Véhicule** : Questionnaire à choix multiples couvrant quatre thématiques techniques essentielles : direction, boîte de vitesses, embrayage, et freinage.
4. **Attitudes Face à la Sécurité et à l'Apprentissage** : Entretien visant à déterminer la motivation de l'élève et son rapport à la sécurité routière.
5. **Habiletés Pratiques** : Evaluation des capacités motrices et de coordination hors circulation (installation au poste de conduite, gestion du démarrage, maniement du volant).
6. **Compréhension et Mémorisation** : Appréciation de la capacité à comprendre les consignes et à mémoriser des procédures essentielles (démarrage, arrêt).
7. **Perception** : Observation des aptitudes à analyser l'environnement de conduite, à anticiper et à réagir de manière adaptée aux situations rencontrées en circulation.
8. **Gestion de l'Émotivité** : Evaluation des réactions émotionnelles et comportementales tout au long de l'évaluation.

I.3. Critères de Performance

Les compétences sont notées selon trois niveaux de performance :

- Faible : Nécessitant un accompagnement renforcé.
- Satisfaisant : Compétences acquises de manière fonctionnelle.
- Bon : Maîtrise des compétences de façon autonome.

Ces niveaux orientent la proposition du volume horaire de formation.

I.4. Prise en Compte des Situations de Handicap

Chaque situation de handicap étant unique, il est demandé aux candidats de préciser toute condition spécifique lors de l'inscription. Cela permet d'adapter les modalités d'accueil et de formation en conséquence.





STARS AE 3.0

Compétence 1

Date du résultat :

Nom de l'enseignant :

Durée de l'évaluation :

Numéro d'autorisation d'enseigner :

Edité le :

PRÉVISIONNEL DU VOLUME DE FORMATION

Renseignements d'ordre général

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Nationalité :

Adresse complète :

Téléphone fixe :

10 rue du Pré 91630 Cheptainville

Téléphone mobile

Courriel :

Niveau scolaire :

Bac +3

Bac obtenu

Lycéen ou
BEP

CAP
obtenu

Niveau collège ou
CAP non obtenu

Situation professionnelle :

CDI

CDD ou intermédiaire

Sans emploi et non
scolarisé

Incompatibilités médicales nécessitant une visite médicale
pour l'obtention du permis de conduire :

OUI

NON

Ne sais pas

Résultats de l'évaluation

Résultat théorique :

C

SIGNALISATION

E

RÈGLES

B

Résultat pratique

C

EXPÉRIENCE DE CONDUITE

- Permis obtenu

- Expérience de la conduite

- Où ?

- Combien de temps ?

- Avec qui ?

E

E

-

-

-

CONNAISSANCES DU VÉHICULE

ATTITUDES À L'ÉGARD DE L'APPRENTISSAGE

ATTITUDES À L'ÉGARD DE LA SÉCURITÉ

C

B

B

DÉMARRAGE-ARRÊT

MANIPULATION DU VOLANT

COMPRÉHENSION

MÉMOIRE

TRAJECTOIRE

OBSERVATIONS / REGARD / ÉMOTIVITÉ / TEMPS DE

REACTION

PERCEPTION ET CHAMPS VISUEL

EMOTIVITÉ

C

E

C

C

B

E

B

E

Proposition : Volume de formation prévisionnel

Théorie :

7 heures de cours théoriques et 30 tests ETG

20h de conduite
minimum sont imposées
par la réglementation

Pratique :

Entre 30 et 35 heures de formation à la conduite

Proposition acceptée :

OUI

NON

Proposition retenue :

Théorie :

H.

Pratique :

H.

DATE :

SIGNATURES :

Formateur

Elève

Parents (pour mineurs)